



AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

FESTIVAL DE PATINAGE SYNCHRONISÉ 2007 DE LA RÉGION DE L'EST

Dates : 9 et 10 février 2007
Lieu : Mile One Centre, St. John's (Terre-Neuve et Labrador)
Tenu conjointement avec le Provincial School Studio Newfoundland and Labrador Festival of Synchronized Skating

TABLE DES MATIÈRES

Énoncé de principe pour la compétition	P. 3
Renseignements généraux	p. 3
Responsabilité	p. 4
Admissibilité	p. 4
Patinoires	p. 4
Inscription	p. 5
Droits d'inscription	p. 5
Tirages au sort	p. 6
Ordres de départ	p. 6
Tenue des épreuves	p. 7
Épreuves	p. 7
Remplaçants	p. 9
Musique	p. 9
Calcul des résultats	p. 10
Système de notation	p. 10
Qualifications pour participer au Festival national	p. 10
Politique concernant l'accréditation des entraîneurs et des gérants d'équipe	p. 11
Hébergement	p. 12
Horaire de la compétition	p. 12

Glace d'entraînement	p. 12
Périodes d'échauffement	p. 13
Cérémonies	p. 13
Prix	p. 13
Officiels	p. 13
Remarque spéciale	p. 14
Autres renseignements	p. 14
Plan de la patinoire	p. 16
Horaire provisoire	p. 17
Programme bien équilibré du Festival de patinage synchronisé	p. 18

ÉNONCÉ DE PRINCIPES POUR LA COMPÉTITION

Les compétitions organisées dans le cadre du Festival de patinage synchronisé de la région de l'Ouest, du Centre et de l'Est font partie du programme global de développement du patinage synchronisé de Patinage Canada. Ces compétitions sont planifiées, gérées et exécutées en alternance par les différentes sections de Patinage Canada en collaboration avec une équipe d'organisation bénévole locale.

Les compétitions de ce niveau visent à donner aux équipes de patinage synchronisé récréatif l'occasion de se qualifier pour la compétition nationale dans le cadre d'un programme conçu spécialement pour répondre aux besoins de ces équipes et de ces patineurs. Les six meilleures équipes des quatre catégories du Festival aux différentes compétitions de région participeront aux championnats du Festival de patinage synchronisé BMO Groupe financier.

Le choix de la ville hôte est fait de façon à tenir le championnat tour à tour dans les différentes villes de la région afin d'équilibrer le plus possible les coûts que doivent payer les participants d'année en année et de présenter le patinage synchronisé dans des collectivités de chaque section.

En plus de permettre aux participants de relever les défis associés à ce niveau de compétition et de contribuer à leur épanouissement, ce programme de compétition donne aux patineurs la possibilité de vivre la diversité culturelle du Canada en découvrant les régions qui organisent le championnat.

Comme le suggère le nom de l'événement, l'accent est mis sur l'expérience complète pour le patineur, à savoir la satisfaction personnelle d'avoir atteint ses objectifs de compétition, l'amélioration de ses connaissances sur le Canada et l'occasion de rencontrer des concurrents de toutes les régions du pays et de vivre la camaraderie de voyager en équipe.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Festival de patinage synchronisé 2007 de la région de l'Est se déroulera conformément aux règlements de Patinage Canada en vigueur pour les compétitions du Festival de patinage synchronisé. Le Festival est accueilli par la section Terre-Neuve et Labrador - Patinage Canada. Le Festival de patinage synchronisé 2007 de la région de l'Est sera tenu conjointement avec le Provincial School Studio Newfoundland and Labrador Festival of Synchronized Skating. La section de Terre-Neuve et Labrador - Patinage Canada est l'hôte des deux compétitions.

RESPONSABILITÉ

Patinage Canada et le comité hôte n'assument aucune responsabilité pour toute blessure ou lésion corporelle, ou toute perte matérielle ou dommage matériel subis par les patineurs et les officiels. Comme condition et en considération de leur participation au Festival régional de patinage synchronisé, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer tout risque de blessure ou de dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation du Festival régional de patinage synchronisé, et renoncer à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, et l'équipe bénévole du Festival de patinage synchronisé 2007 de la région de l'Est et leurs représentants; leur inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

Le comité hôte offrira des services médicaux d'urgence aux concurrents et aux officiels pendant les périodes d'entraînement et la compétition.

ADMISSIBILITÉ

Le Festival de patinage synchronisé 2007 de la région de l'Est est ouvert à toutes les équipes du volet festival du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve et du Labrador, qui sont inscrites à Patinage Canada, conformément au règlement B-4.4 de la section 6000 du Manuel technique de Patinage Canada, et qui satisfont aux exigences énoncées dans la description des épreuves. Il n'y a pas de processus de qualification pour participer à la compétition, mais il pourrait y avoir une ronde de qualification si le nombre d'inscriptions l'exigeait. Les patineuses et les patineurs membres des équipes qui participent aux épreuves de qualification canadiennes ne sont pas autorisés à faire partie d'une équipe de patinage synchronisé inscrite aux compétitions du Festival. Voir également le règlement 6601 (1).

PATINOIRES

Mile One Centre

50, rue Gower
St. John's (Terre-Neuve et Labrador)
A1C 1J3
Téléphone : 709-758-1111
Site Web : www.mileonecentre.com

Dimensions de la
patinoire : 200 pi sur 85 pi

INSCRIPTION

Pour s'inscrire, les équipes doivent remplir le formulaire de demande de participation ci-joint et le retourner à l'adresse suivante, accompagné des droits d'inscription, avant le **jeudi 21 décembre 2006**.

Faites parvenir le formulaire de demande à :

M^{me} Dale Russel Fitzpatrick - présidente
Site 4, Boîte 8
Clarke's Beach RR1 (T.-N. et Labrador) A0A 1W0

Téléphone : 709-528-4729
TÉLÉCOPIEUR : 709-737-1152
Courriel : EasternSynchro2007@gmail.com

Les équipes, les entraîneurs et les gérants d'équipes doivent s'inscrire sur place aux endroits suivants :

Hôtel Delta : le jeudi 8 février 2007, de 19 h à 21 h

OU

Mile One Centre : le vendredi 9 février 2007, de 7 h 30 à 15 h

Seuls les patineurs et les patineuses dont les noms figurent sur le formulaire d'inscription de l'équipe, à titre de membres de l'équipe ou de remplaçants, seront autorisés à patiner. En outre, seuls les patineurs et les patineuses dont les noms figurent sur le formulaire d'inscription du Festival régional seront autorisés à participer au Festival national de patinage synchronisé (règlement 6404). Aucun remplacement ou ajout ne sera permis. (Chaque équipe du Festival peut avoir quatre remplaçants ou remplaçantes).

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de 150 \$ pour l'équipe, plus 15 \$ par patineur.

Veillez libeller les chèques au nom de **Terre-Neuve et Labrador - Patinage Canada**.

TIRAGES AU SORT

Il y a aura tirage au sort pour la première partie de toutes les épreuves. Le contrôleur en chef effectuera le tirage au sort, conformément aux dispositions du règlement 7000-H-1.1 du Manuel de gestion des compétitions de Patinage Canada. L'ordre de départ des épreuves de qualification ou de la première partie d'une épreuve sera publié dix jours avant le début de la compétition. Les ordres de départ (initial et subséquents) s'appliquent aussi aux séances d'entraînement officielles pour toutes les parties de la compétition.

Les tirages au sort pour les épreuves subséquentes (dont celles pour lesquelles le programme libre est exécuté deux fois) se dérouleront au Mile One Centre. Au moment de l'inscription, on informera les équipes de l'heure et du lieu de tous les tirages.

Un entraîneur ou un capitaine d'équipe ou les deux devront assister à tous les tirages subséquents.

Si une équipe n'est pas représentée, le représentant ou la représentante technique effectuera le tirage au sort au nom de l'équipe. Les résultats des tirages au sort pour les parties subséquentes de l'épreuve seront affichés immédiatement après l'annonce des résultats de la partie précédente.

ORDRES DE DÉPART (règlement 7000-H-1.4)

- (1) **ORDRE DE DÉPART DE LA PREMIÈRE PARTIE D'UNE ÉPREUVE :**
L'ordre de départ sera déterminé par tirage au sort pour chaque épreuve, sauf dans le cas suivant : si une épreuve comprend un programme court et un programme libre, l'ordre de départ du programme libre sera déterminé à partir des résultats du programme court comme suit :

- (2) **ORDRE DE DÉPART D'UNE PARTIE SUBSÉQUENTE D'UNE ÉPREUVE :** Dès que possible après avoir déterminé les résultats de la partie précédente, l'arbitre ou l'arbitre adjoint, en présence d'au moins une équipe, répartira les équipes en vue du tirage au sort de la partie subséquente (dans l'ordre dans lequel elles ont terminé la partie précédente) en nombre le plus petit possible de groupes égaux. Si le nombre d'équipes ne peut être divisé également, le dernier groupe à patiner (et autant de groupes précédents que nécessaire) doit contenir une équipe de plus que le premier groupe. Le groupe ayant le classement le moins élevé doit patiner le premier, le deuxième moins élevé en second et ainsi de suite. Toutefois en cas d'égalité, il faut suivre la procédure suivante :

-
- (a) **ÉGALITÉS** : Si deux équipes ou plus sont classées ex aequo à la fin du programme court, elles feront partie du même groupe pour le tirage au sort. Le nombre maximum d'équipes dans un même groupe pour le tirage au sort est de six (6).
- (b) **TAILLE DU GROUPE PRÉCÉDENT** : Lorsque des équipes ex aequo font partie du même groupe pour le tirage au sort, le groupe immédiatement précédent sera réduit selon le nombre d'équipes ajoutées au groupe suivant.
- (c) **TAILLE MAXIMUM DES GROUPE D'ÉCHAUFFEMENT** : Si une ou plusieurs équipes ex aequo font partie du même groupe, le nombre maximum permis pour l'échauffement peut comprendre une équipe de plus. Toutefois, si le nombre maximum permis est dépassé par deux équipes ou plus, le groupe en question sera divisé en deux sous-groupes.

TENUE DES ÉPREUVES

Consultez les sections E, F, G et H du Manuel de gestion des compétitions de Patinage Canada pour connaître les règlements qui régissent spécifiquement le Festival de patinage synchronisé et qui ont préséance sur les autres règlements relatifs aux compétitions de Patinage Canada énoncés dans différentes sections du Manuel des règlements et dans les Politiques et procédures. Les règlements qui régissent normalement les compétitions de patinage s'appliqueront, s'il y a lieu.

ÉPREUVES

Le Festival de patinage synchronisé 2007 de la région de l'Est comprendra les épreuves suivantes. Il n'y a aucune exigence en matière de test pour les équipes participant au Festival de patinage synchronisé. Les catégories suivantes sont fondées sur l'âge et le nombre de patineurs. Voir le règlement 6501 et le règlement B-3.1 et 4.2 de la section 6000 du Manuel technique de Patinage Canada.

Festival pré-juvénile (11 ans et moins)

Une équipe de 8 à 16 patineurs. Les membres de l'équipe doivent être âgés de moins de 12 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition. La musique vocale est permise et doit être d'une durée de 2,5 à 3 minutes (+ ou - 10 secondes). Veuillez consulter le document ci-joint sur les critères de programme bien équilibré.

Festival pré-novice

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs. Il n'y a aucune exigence en matière d'âge. La musique vocale est permise et doit être d'une durée de 2,5 à 3 minutes

(+ ou - 10 secondes). Veuillez consulter le document ci-joint sur les critères de programme bien équilibré.

Festival juvénile

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs. Les trois quarts (75 %) des membres de l'équipe doivent être âgés de moins de 12 ans et le quart (25 %) de moins de 15 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition. La musique vocale est permise et doit être d'une durée de 3 minutes (+ ou - 10 secondes). Veuillez consulter le document ci-joint sur les critères de programme bien équilibré.

Festival novice

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs. Les trois quarts (75 %) des membres de l'équipe doivent être âgés de moins de 15 ans et le quart (25 %) de moins de 19 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition. La musique vocale est permise et doit être d'une durée de 3,5 minutes (+ ou - 10 secondes). Veuillez consulter le document ci-joint sur les critères de programme bien équilibré.

Festival junior

Une équipe composée de 12 à 16 patineurs. Il n'y a pas de limite d'âge. La musique vocale est permise et doit être d'une durée de 4 minutes (+ ou - 10 secondes). Veuillez consulter le document ci-joint sur les critères de programme bien équilibré.

Festival ouvert

Une équipe composée de 12 à 20 patineurs. Il n'y a pas de limite d'âge. La musique vocale est permise. Les équipes doivent présenter un programme court de 2 minutes 50 secondes et un programme libre de 4 minutes (+ ou - 10 secondes). Les équipes qui participeront au Festival ouvert exécuteront le contenu prescrit pour le programme court junior 2006-2007 de l'UIP. Veuillez consulter le document ci-joint sur les critères de programme bien équilibré.

Festival adulte

Une équipe composée de 12 à 20 patineurs. Les patineurs doivent être âgés d'au moins 18 ans et les trois quarts (75 %) des membres de l'équipe doivent avoir 25 ans ou plus le 1^{er} juillet qui précède la compétition. La musique vocale est permise et doit être d'une durée de 3,5 minutes (+ ou - 10 secondes). Veuillez consulter le document ci-joint sur les critères de programme bien équilibré.

Festival des maîtres

Une équipe composée de 8 à 20 patineurs. Les patineurs doivent être âgés d'au moins 25 ans et la moitié (50 %) des membres de l'équipe doit être âgée de 35 ans ou plus le 1^{er} juillet qui précède la compétition. La musique vocale est permise et doit être d'une durée de 3,5 minutes (+ ou - 10 secondes). Veuillez consulter le document ci-joint sur les critères de programme bien équilibré.

REMPLAÇANTS

Il peut y avoir un maximum de quatre (4) remplaçants par équipe dans les catégories du Festival.

MUSIQUE

Toutes les pièces musicales doivent relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les équipes qui font composer en tout ou en partie la musique de leurs programmes seront tenues d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision, ou d'obtenir l'autorisation nécessaire des sociétés possédant les droits d'exécution.

LES INSCRIPTIONS SERONT REFUSÉES SI LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MUSIQUE, QUI DOIVENT ÊTRE DONNÉS SUR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION, SONT INCOMPLETS, PARTICULIÈREMENT LES NOMS DES COMPOSITEURS ET DES MORCEAUX DE MUSIQUE.

Exigences pour la musique

Chaque équipe doit fournir deux (2) cassettes ou CD pour la compétition au moment de l'enregistrement, soit une pour la compétition marquée « original » et une de rechange marquée « copie ». Il est conseillé aux équipes qui remettent deux CD de fournir également une cassette de rechange.

Exigences pour les cassettes et les CD :

1. Il ne doit y avoir qu'un (1) seul programme par cassette ou CD.
2. Le début de la musique doit être enregistré à un minimum de 3 secondes et à un maximum de 5 secondes de l'amorce de la cassette ou du CD.
3. L'enregistrement doit être stéréophonique, au même volume sur les canaux gauche et droit.
4. Le nom de l'équipe, suivi de la durée de la musique (et non celle du temps de patinage) doivent être indiqués clairement sur le CD ou sur la face n° 1 de la cassette.
5. Chaque cassette ou CD doit être présenté dans son coffret de plastique, sur lequel sont indiqués le nom de l'équipe, le nom de l'épreuve et la durée totale de la musique.
6. Les niveaux d'enregistrement de la musique peuvent atteindre un maximum de 0UV et un minimum de -8UV.

CALCUL DES RÉSULTATS

On utilisera le système de Calcul des points cumulatifs.

SYSTÈME DE NOTATION

La notation des programmes libres du Festival novice, du Festival junior et du Festival adulte sera comme suit :

- Chaque équipe exécutera son programme libre deux fois, devant deux jurys de juges différents. Les résultats finaux tiendront compte des résultats combinés des deux performances et seront établis à l'aide de coefficients, comme suit :
- Pour la première partie de l'épreuve, le résultat du programme libre sera multiplié par un coefficient de 0,5. Pour la seconde partie de l'épreuve, le résultat du programme libre sera multiplié par un coefficient de 1,0.
- Le tirage au sort pour le second programme libre sera déterminé selon le classement, en fonction des résultats du premier programme, de la même façon que pour une épreuve comportant un programme court et un programme libre.
- La deuxième note (composantes du programme) servira à départager les égalités dans les deux programmes libres.

QUALIFICATIONS POUR PARTICIPER AU FESTIVAL DE PATINAGE SYNCHRONISÉ 2007 BMO GROUPE FINANCIER

Les équipes se qualifieront pour participer au Festival national de patinage synchronisé comme suit :

Les équipes qui se classeront parmi les six (6) premières au Festival novice, au Festival junior, au Festival ouvert et au Festival adulte seront invitées à participer au Festival national qui se tiendra à Chicoutimi, au Québec, du 22 au 25 février 2007. Le Festival de patinage synchronisé 2007 BMO Groupe financier aura lieu conjointement avec les Championnats nationaux de patinage synchronisé 2007 BMO Groupe financier. Les inscriptions doivent parvenir au bureau national de Patinage Canada au plus tard 24 heures après la fin du Festival régional de patinage synchronisé.

Si, pour une raison ou pour une autre, une équipe ne peut pas prendre part au Festival national, l'équipe suivante au classement aura la possibilité d'y participer.

POLITIQUE CONCERNANT L'ACCRÉDITATION DES ENTRAÎNEURS ET DES GÉRANTS D'ÉQUIPE

Afin de recevoir une accréditation pour le Festival de patinage synchronisé 2007 de la région de l'Est, les entraîneurs doivent satisfaire aux conditions énoncées aux règlements 2401 et 2402, notamment être membres entraîneurs de Patinage Canada rémunérés, posséder un certificat valide de secourisme et avoir la certification minimale du niveau 1 du PNCE. Les entraîneurs doivent porter en tout temps la carte d'identité avec photo émise par la section.

Deux entraîneurs, un gérant d'équipe et deux accompagnateurs, c'est-à-dire cinq personnes par équipe au total, pourront être accrédités.

Le nom des personnes accréditées DOIT figurer sur le formulaire d'inscription à la compétition.

L'entraîneur principal et un remplaçant (patineur ou patineuse) se tiendront à l'entrée de la glace. L'entraîneur adjoint se tiendra près du banc de l'équipe, à l'extrémité opposée et le gérant d'équipe et les autres remplaçants se tiendront près de la sortie (endroit réservé aux étreintes et émotions). Les accompagnateurs seront admis dans les vestiaires SEULEMENT.

Pour obtenir l'accréditation de l'Association pour participer aux Championnats de patinage synchronisé 2007 BMO Groupe financier – Patinage Canada qui auront lieu à Chicoutimi, au Québec, les entraîneurs doivent :

- Avoir la certification minimale du niveau 2 du PNCE dans une discipline.
- Être membres entraîneurs en règle de Patinage Canada pour l'année en cours.
- Avoir un certificat de secourisme valide.
- S'inscrire en personne et montrer leur carte d'identité avec photo émise par leur section.

HÉBERGEMENT

Les patineurs, les gérants d'équipes, les entraîneurs et les parents doivent réserver leur chambre directement à l'hôtel, au plus tard le **vendredi 22 décembre 2006**.

Hôtel hôte :

Delta St. John's, Hotel and Conference Centre
120, rue New Gower

St. John's (Terre-Neuve et Labrador)

Téléphone : 709-739-6404

Numéro sans frais : 1 888 79DELTA (793-3582)

Site Web : http://www.deltahotels.com/prov/p_newfoundland.html

Responsable des réservations : wrichards@fortisproperties.com

Tarif pour la compétition : 129 \$ +3 % pour la taxe de tourisme + 14 % pour la TVH = 150,93 \$ (pour 4 personnes par chambre)

Compte tenu de la quantité limitée de chambres à deux lits, nous vous conseillons de réserver tôt et de noter la date limite. L'hôtel Delta est relié au Mile One Centre par une passerelle de service couverte, accessible aux personnes handicapées. Il n'est pas nécessaire d'utiliser le transport terrestre local ou de circuler à l'extérieur!

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

Les équipes recevront l'horaire définitif des épreuves et des séances d'entraînement (le cas échéant) au moment de l'inscription sur place. L'horaire définitif sera également affiché sur le site Web de la compétition, à www.skating.nf.ca

Vous trouverez un horaire provisoire à la page 17.

GLACE D'ENTRAÎNEMENT

Après s'être inscrites ou avoir participé à une séance d'entraînement officielle prévue pour une compétition, les équipes ne peuvent plus s'entraîner ou patiner ailleurs que sur la glace officielle d'entraînement ou de la compétition prévue pour leur épreuve.

Les équipes qui désirent réserver du temps d'entraînement particulier avant de s'inscrire sont priées de communiquer avec le comité hôte pour obtenir la liste des personnes à contacter et des patinoires locales.

PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT (RÈGLEMENT G-3.3 DU MANUEL DE GESTION DES COMPÉTITIONS DE PATINAGE CANADA)

- a) L'équipe ne doit pas prendre plus de 30 secondes pour entrer sur la glace et pas plus de 30 secondes pour quitter la glace (ne s'adresse pas aux équipes pré-juvéniles et pré-novices).
- b) Les équipes seront autorisées à s'échauffer une minute sur la glace de compétition immédiatement avant leur performance.

CÉRÉMONIES

La cérémonie d'ouverture se déroulera de 15 h à 15 h 30, le vendredi 9 février 2007. Après la cérémonie d'ouverture, il sera possible d'afficher des bannières à la patinoire, à condition de ne pas cacher les affiches publicitaires ou promotionnelles.

PRIX

Conformément au règlement E-1.5 du Manuel de gestion des compétitions de Patinage Canada.

La cérémonie de clôture et de remise des médailles se déroulera le samedi 10 février 2007, sur la glace au Mile One Centre, de 16 h à 17 h.

À cette occasion, les entraîneurs devraient porter des patins ainsi que la tenue de compétition ou le blouson de l'équipe. Les entraîneurs accompagneront leurs équipes sur la glace. Les équipes seront autorisées à porter la bannière de leur équipe sur la glace.

OFFICIELS

Le représentant ou la représentante technique nommera les juges et les arbitres pour la compétition.

On recommande d'utiliser un jury composé de cinq juges pour toutes les épreuves du Festival. Une simple majorité de chaque jury sera composée de juges de niveau national. L'arbitre de chaque épreuve du Festival sera un arbitre de patinage synchronisé de championnats de section ou de niveau supérieur.

Le comité hôte payera les frais de déplacement, d'hébergement et de repas des juges et des arbitres. L'hôtel Delta est relié au Mile One Centre par une passerelle intérieure qui est également accessible aux personnes handicapées. Un service de transport aller et retour à l'aéroport sera fourni, mais il n'y aura aucun service de transport sur place fourni après l'arrivée à l'hôtel.

Hôtel des officiels

Delta St. John's, Hotel and Conference Centre

120, rue New Gower

St. John's (Terre-Neuve et Labrador)

Téléphone : 709-739-6404

Téléphone sans frais : 1 888 79DELTA (793-3582)

Site Web : http://www.deltahotels.com/prov/p_newfoundland.html

REMARQUE SPÉCIALE

Les exigences techniques sont affichées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section « Connexion des membres » et se trouvent à la section 6000 (patinage synchronisé) du Manuel des règlements. Vous trouverez également la trousse technique de préparation aux compétitions de 2006-2007 (compétition), les critères pour des programmes bien équilibrés et tous les autres renseignements pertinents à la rubrique « Événements/Trousse technique de préparation 2006-2007 » de même qu'à la rubrique « Renseignements : système de calcul des points cumulatifs ».

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Problèmes pouvant survenir pendant la performance

Advenant qu'un objet (accessoire à cheveux ou autre) tombe sur la glace pendant le déroulement du programme, le représentant technique ou son remplaçant peut demander à un remplaçant de l'équipe de ramasser l'objet sur la patinoire, assurant ainsi la sécurité des patineurs sans avoir à interrompre le programme. À cette fin, on demande que toutes les équipes postent une remplaçante ou un remplaçant en patins, sans protège-lames, près de l'entrée de la patinoire pendant la présentation du programme de l'équipe.

Photographie de l'équipe

Le *Provincial School Studio* offrira des services de photographie durant la compétition. Les équipes pourront commander d'avance les photos d'équipe et les photos d'action. D'autres renseignements seront fournis dans la trousse de confirmation et sur le site Web de la compétition à www.skating.nf.ca.

Vidéaste

D'autres renseignements seront fournis dans la trousse de confirmation.

Droits d'entrée

L'entrée est gratuite.

Boutique et souvenirs

D'autres renseignements et les bons de commande seront fournis dans la trousse de confirmation. Les articles en vente pourront être commandés d'avance seulement.

Transport terrestre local

Les équipes qui désirent louer des cars locaux pour leur transport terrestre sont priées de communiquer avec le comité hôte pour obtenir plus de détails et de l'aide. Toutefois, elles doivent communiquer directement avec les agences nationales de location de véhicules.

Autres renseignements

Les **formulaires d'inscription** seront fournis plus tard. Ils seront les mêmes pour le Festival régional de patinage synchronisé et le Festival national de patinage synchronisé. Il est de la responsabilité du comité d'organisation de faire parvenir les inscriptions 24 heures après la fin de la compétition régionale.

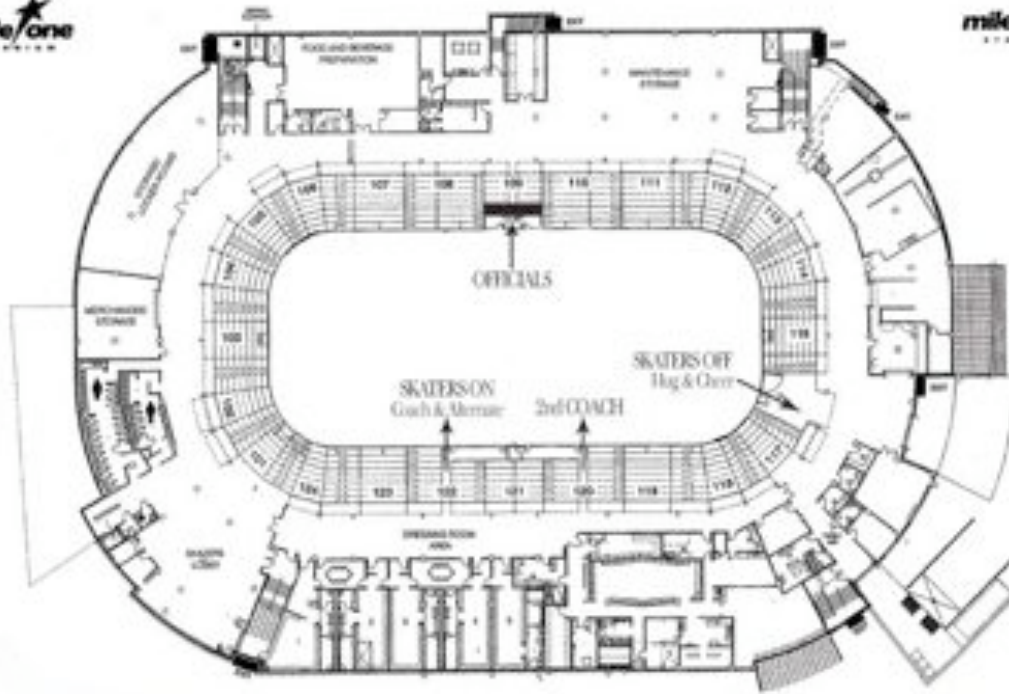
Les équipes doivent envoyer une **photo numérique** de leur équipe avec leur formulaire d'inscription. Les photos enregistrées à l'aide d'un scanner ou les fichiers d'images numériques originales doivent être en format .jpg et de qualité minimale de 200 dpi à cinq pouces ou de 2,5 cm de largeur. Le fichier doit être sauvegardé avec le nom suivant :

[Section]- [Catégorie]-[Nom de l'équipe]

T.-N-Juv-IcePix.jpg

Sections : T.-N. N.-É., N.-B., Î-P.-É., QC

Plan de la patinoire



Horaire provisoire

Festival de patinage synchronisé 2007 de la région de l'Est	
Mile One Centre	
St. John's (Terre-Neuve et Labrador)	
<u>Séances d'entraînement : le vendredi 9 février 2007</u>	
8 h à 17 h	Séances d'entraînement officielles
17 h à 17 h 30	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
<u>Compétition : le vendredi 9 février 2007</u>	
17 h 30 à 20 h	1 ^{er} programme novice et junior
<u>Compétition : le samedi 10 février 2007</u>	
8 h à 9 h	Provincial - Patinage Plus et universitaire Festival de la région de l'Est - 1 ^{er} programme adulte et programme court ouvert
9 h à 12 h	Pré-juvénile, juvénile, pré-novice et maîtres
12 h à 16 h	Programme libre ouvert et 2 ^e programme adulte, novice et junior
16 h à 17 h	CÉRÉMONIE DE CLÔTURE